



Mon propriétaire à t'il de le droit de rentrer chez moi?

Par **jean**, le **09/10/2010** à **12:39**

Bonjour,
je suis novice en la matière et je rencontre des difficultés avec ma propriétaire!
Elle à mis une close dans le bail à la main ou elle se réserve le droit de rentrer chez moi (elle à d'ailleurs un double des clefs) et la je viens de découvrir qu'elle est venu sur mon terrain en mon absence! A t'elle le droit?? Merci de m'éclairer.

Par **aliren27**, le **09/10/2010** à **15:15**

Bonjour,

si le terrain est compris dans la location, elle n'a pas le droit de rentrer. Vous etes chez vous aussi bien dans l'appartement que sur le terrain. la clause mentionnée sur le bail à la main est abusive.

Faites lui un courrier en AR en lui spécifiant que si elle recommence, vous porterez plainte pour violation de domicile. Cela devrait la calmer !!!

cordialement

Par **mimi493**, le **09/10/2010** à **15:57**

Evidemment, Aliren a raison + :

Changez les barillets des serrures en toute urgence (ça se fait soit-même), au moins celui de la serrure principale (pas la serrure en entier, uniquement le barillet)

Par **jean**, le **09/10/2010** à **18:11**

Merci à vous pour vos réponses qui confirme ce que je pensais.

Cordialement